

AXES

Axe 1 : Inscrire le harcèlement dans le projet d'établissement

- Placer le climat scolaire au cœur de l'EPL Travail avec l'ensemble de la communauté éducative sur le projet d'établissement (axe sur le climat scolaire)

Levier du CS : La prévention des violences : un plan de prévention à l'école prend en compte le harcèlement, la lutte contre toute forme de discrimination, la gestion de crise dans la classe et dans l'école.

- Travailler collectivement à :
 - Développer un sentiment de sécurité : agir avec un plan de prévention des violences.
 - Développer un sentiment de justice/d'autorité : agir sur la justice scolaire avec un cadre et des règles claires
 - Développer un sentiment de reconnaissance/respect : agir sur les stratégies d'équipe
 - Développer un sentiment d'appartenance : agir sur la qualité de vie dans l'établissement avec les partenaires et les familles
 - Développer l'estime de soi : agir sur la motivation des élèves

Pistes d'actions : JOURNEES NON HARCELEMENT

Afin d'inscrire l'établissement scolaire dans une démarche active de prévention et de lutte contre le harcèlement les élèves/ adultes seront amenés à réfléchir sur des actions qu'ils pourraient mettre en place au sein du collège pour sensibiliser l'ensemble des membres de la CE à la problématique. → améliorer le climat scolaire et réduire les conflits à l'aide d'un dispositif itinérant où chacun peut se sentir compris et entendu.

« Escape game » Par un outil pédagogique/éducatif ludique qui permet de s'inscrire dans la prévention et la lutte contre le harcèlement : les participants sont en immersion pour connaître les signes et prévenir le cyberharcèlement et pour en comprendre les conséquences. À travers un jeu inédit, innovant, collaboratif et participatif, les participants doivent résoudre une enquête fictive.

Temps : 18 novembre – reste de l'année Évaluation : Qualité de la journée/ des actions
Investissement CE Outils : CESCE, site de l'établissement, presse locale/ interne

Axe 2 : Sensibiliser les élèves aux conséquences du Harcelement

Objectifs : Proposer un cadre clair sur les règles de vie collectives

Pistes d'actions :

- Heure de vie classe sur les conséquences du harcèlement et de la loi 2022 qui l'encadre
- Actions pour la journée ou semaine de lutte (scénette, débat, escape game)
- Ambassadeurs de lutte contre le harcèlement (impulser par PHARE)
- Participer à des prix national permet de renforcer et valoriser les actions de l'établissement.
= Participer à un concours national et rendre acteurs les élèves d'une lutte.

Intervenants : PP, CPE, AS (réfèrent harcèlement), équipe ressource PHARE, CE, élèves

Evaluation :

- Diagnostic
- Bilan lors des instances
- Bilan avec les élèves PHARE et l'équipe ressource

AUTRES : VOIR CYBERHARCELEMENT DU PROJET NUMERIQUE

Axe 3 : Sensibiliser les enseignants et les parents dans la lutte du harcèlement

Former les personnels de l'établissement et les parents permet de désamorcer les éventuels conflits et incidents. Le harcèlement est souvent banalisé par les adultes, pour y remédier nous proposons :

- Communiquer aux enseignants le dispositif PHARE lors du CP pour établir 5 personnes ressources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer lorsque des actes d'harcèlement sont commis.
- Projets collaboratifs (CESCE) pour préparer la journée « non au harcèlement »
- Proposer des actions pour améliorer le climat scolaire (sensibilisation à la violence à l'école. Travail de lutte contre le harcèlement scolaire : mise en place du concours national contre le harcèlement (réalisation de films ou d'affiches) ou organisation d'un concours en interne par niveau ou interniveau)

But : travaille collaboratif pour repérer et agir efficacement.

Axe 4 : Former les AED au repérage des élèves victimes et accusés au harcèlement (Protocole)

Travailler et sensibiliser les équipes d'assistants d'éducation lors des formations à la question du bien-être et de son importance (être vigilant sur les phénomènes de harcèlement et de violence dans la cour, être force de proposition pour apporter des améliorations sur la question du climat scolaire)

- Former au repérage
- Mise en place d'un protocole

Axe 4 : Le Cyberharcèlement

Pour pouvoir se familiariser aux pratiques numériques, il faut mettre du matériel à disposition de l'ensemble des élèves. → mettre à disposition des espaces (surveillés) où les élèves peuvent développer leur numérique responsable Le bien-être de nos jeunes passe par un environnement favorisant l'expression → mettre à disposition des espaces de parole où les élèves peuvent se confier

Salle d'étude → AED : activités ludiques via l'outils numérique ou aider sur la recherche internet .

CDI /Salle informatique Chaque espace numérisé doit être claire sur le déroulement des séances, des activités qu'elle propose pour que l'élève puisse s'orienter vers la personne ressource selon ses besoins. 3. Cadre protecteur/sécurisant → Faire des bureaux des lieux bienveillant où chacun se sent à l'aise → Informations sur les techniques d'entretien, protocole de prise en charge, numéros verts et dispositifs relais

Temps : Pré rentrée voir semaine administrative

Évaluation : Bonne organisation de la gestion des espaces numérisé Utilisation et sollicitation des élèves Évaluation : Relation de confiance Outils : guide du temps hors classe et rôle des personnels dans le livret d'accueil

Intervenants :

AED

AP

CDI

PROFESSEURS

TICE